



Expérience Vision Exploration

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**LES RESSOURCES YORBEAU INC. ET MINES CANCOR INC. SIGNENT UNE ENTENTE DE  
FUSION IRRÉVOCABLE**

**Montréal, Québec, le 18 février 2014** – Les Ressources Yorbeau Inc. (TSX :YRB.A) («Yorbeau») et Mines Cancor Inc. (CSE :KCR) («Cancor») sont heureuses d’annoncer qu’elles ont signé une entente de fusion irrévocable. Yorbeau et Cancor ont convenu de procéder à un regroupement d’entreprises au moyen d’une fusion triangulaire conformément aux dispositions de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La fusion aura pour effet de regrouper les actifs des deux sociétés sur une base consolidée, Cancor devenant une filiale en propriété exclusive de Yorbeau.

En vertu des dispositions de l’entente de fusion entre Yorbeau et Cancor, les actionnaires de Cancor échangeront leurs actions ordinaires dûment émises contre des unités de Yorbeau sur la base de une unité de Yorbeau pour chaque 12 actions de Cancor. Chaque unité de Yorbeau est composée d’une action ordinaire de Yorbeau (une « action ordinaire ») et d’un demi-bon de souscription visant l’achat d’une action ordinaire. Chaque bon de souscription entier permet à son porteur d’acquérir une action ordinaire au prix de 0,30 \$ jusqu’au 31 décembre 2015, sous réserve que si le cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto est égal ou supérieur à 0,45 \$ pendant 20 jours boursiers consécutifs, Yorbeau aura le droit d’accélérer la date d’expiration des bons de souscription à une date se terminant 30 jours suivant la date à laquelle l’avis de cette accélération aura été donné aux porteurs des bons de souscription.

Il y a présentement 98 181 989 actions de Cancor en circulation. Par conséquent, les modalités de l’entente de fusion prévoient l’émission de 8 181 832 unités de Yorbeau composées de 8 181 832 actions ordinaires et 4 090 916 bons de souscription.

La réalisation de la transaction est assujettie aux conditions commerciales habituelles incluant l’approbation des autorités réglementaires et l’approbation des détenteurs d’actions ordinaires de Cancor. La clôture de la transaction est prévue pour le deuxième trimestre de 2014.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Cancor se tiendra au début du deuxième trimestre de 2014 en vue d’approuver la fusion. Une circulaire d’information décrivant plus en détails la transaction proposée sera transmise aux actionnaires de Cancor. La circulaire d’information sera également déposée pour consultation sur le site Web de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

Au nom des conseils d’administration :

David Crevier, président et chef de la direction, Les Ressources Yorbeau Inc.  
Tél :514-284-3663

Kamil Khobzi, président et chef de la direction, Mines Cancor Inc.  
Tél :514-849-3013